Procès verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2016

150 membres sont soit présents (63), soit représentés (87).

La présidente, Sophie Villers, accueille Anne-Marie Levraut, nommée cheffe du corps des IPEF le 22 février 2016, qui nous fait l'honneur et l'amitié de participer à l'assemblée générale.

Sophie Villers rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière assemblée générale, et fait observer une minute de silence pour Alfred Estrade, Jean Gadant, Jean Jehanno, René Ravetta, Claude Trouvelot, Jean Cothenet, Hervé Bichat, Michel Boillot, Jean-Marie Hirtz, Michel Giraud, Jean Carles, Roger Frances, Gilbert Brenet, Jean Puyo, Georges Touzet, Francis Gaudemard, Bernard Lainez, Charles Perrot, Jacques Lippens, et Jacques Jung.



I - Adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mai 2015

Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - Compte rendu d'activités de l'amicale

Le secrétaire, Sylvain Marty, présente le compte-rendu d'activité, articulé autour des réunions annuelles et mensuelles, des visites thématiques et des randonnées urbaines, ainsi que de l'activité des groupes régionaux et de la communication de l'amicale.

II-1 Les réunions annuelles et mensuelles

L'amicale a récidivé en 2015, en invitant à une réunion conviviale les nouveaux IGPEF, et les IG nouvellement promus à la classe exceptionnelle de leur grade. Cette réunion, qui s'est tenue avenue du Maine le 7 juillet, a permis d'enregistrer de nouvelles adhésions.

La traditionnelle cérémonie de début d'année a réuni le 8 janvier 2016 des auditeurs attentifs, tant à la conférence de Guillaume Benoît portant sur « le secteur des terres (agriculture, forêts et sols) face au double défi alimentaire et climatique » qui a été suivie d'un débat animé, qu'aux vœux de la présidente qui introduisaient le buffet.

La présente assemblée générale constitue ainsi le 3ème jalon des réunions annuelles.

Les manifestations mensuelles ont lieu, en général, le mercredi de la 3ème semaine pleine de chaque mois. Depuis la dernière assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de 10 de nos camarades. Deux mercredis mensuels ont été consacrés à des soirées œnologiques, qui ont permis aux lycées viticoles de Gironde en juin, et de Bel Air (Beaujolais) en novembre, de présenter leurs produits à la dégustation et à la vente.

II-2 Les visites thématiques et culturelles

- Le 5 juin 2015, une trentaine de participants se sont retrouvés à Fontainebleau sous la conduite de Gérard Tendron, président de l'Association des amis du château et vice-président de celle des amis de la forêt, pour découvrir ces hauts lieux de notre patrimoine. Ce fut une belle journée, pour laquelle il a hélas fallu limiter les participants aux premiers inscrits. En effet, la visite, sous la conduite du conservateur de lieux qui ne sont pas habituellement ouverts au public, imposait une limite à la taille du groupe.
- Le 24 juin 2015, une bonne vingtaine de participants a visité l'hôtel de Soubise qui abrite les archives nationales. Cette demi-journée, organisée par Sophie Villers avec le chef de la mission des archives du Ministère de l'agriculture, a également permis d'accéder à des lieux chargés d'histoire qui sont rarement ouverts au public.
- Le 22 janvier 2016, une vingtaine de participants a pu découvrir au cours d'une journée particulièrement riche et dense consacrée à « la ville et les biomatériaux », les activités du FCBA, de l'école des Ponts, du pôle de compétitivité Advancity, et de l'IFSTTAR, concentrés sur le site de Champs sur Marne.

- 2 randonnées urbaines ont été organisées pendant des dimanches d'hiver en région parisienne, par Alain Le Jan et André Soubeiran :
 - ➤ Le 9 novembre 2015, une deuxième étape du tour du Grand Paris, initié en début d'année, a conduit la douzaine de participants de Créteil à Sceaux.
 - ➤ Le 13 mars 2016, les marcheurs, plus nombreux (une vingtaine), ont cheminé de Sceaux à Viroflay.
 - La prochaine étape est déjà programmée pour le dimanche 27 novembre 2016, et reliera Viroflay à la Défense, site emblématique où nichent de nombreux IGPEF, dont l'Amicale n'a réussi jusqu'à présent qu'à intéresser un tout petit sous ensemble à ses activités.

II-3 L'activité des groupes régionaux

C'est également un domaine d'activité que l'Amicale peine à dynamiser, bien qu'elle en ait fait une priorité. On notera toutefois la réunion du groupe PACA qui s'est tenue les 25 et 26 avril 2015 (dont il n'avait pas été fait état à l'assemblée générale de l'an dernier, faute que le bureau en ait eu connaissance à ce moment), et la réunion des IGPEF de Bretagne autour de Paimpol les 2 et 3 juillet 2015.

Jean-Yves Ollivier signale que le groupe, désormais dimensionné à l'échelle Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, a également organisé récemment une rencontre amicale.

II-4 Les voyages d'études

Après le voyage à Cuba en 2014, l'Amicale a choisi d'organiser à l'automne 2015 un voyage plus « accessible », à destination de la Pologne. Centré sur le thème de la forêt, et ayant bénéficié de l'exceptionnelle implication des forestiers polonais, ce voyage s'est révélé une magnifique réussite pour les 24 personnes qui y ont participé. Mais l'effectif est resté en-deçà de l'attente des organisateurs qui avaient compté, comme à l'accoutumée, sur un groupe d'une quarantaine de personnes.

Ayant programmé le voyage à destination du Costa Rica dès le printemps suivant pour bénéficier de bonnes conditions climatiques, l'Amicale a été mieux récompensée : les trente neuf participants au voyage dans ce pays d'Amérique centrale, paradis de la biodiversité, ont été enthousiastes. Le diaporama qui sera projeté pendant le buffet et la vidéo qui clôturera l'assemblée générale devraient permettre à tous d'en partager quelques souvenirs mémorables.

II-4 La communication

Sylvain Marty a diffusé une cinquantaine de messages depuis la dernière assemblée générale, tant pour donner les informations sur les activités programmées par l'Amicale, que pour partager les nouvelles plus tristes lorsque l'Amicale a connaissance de la disparition d'un IG.

Anne-Marie Ropert et Laurent Pavard constituent l'équipe communication. Ils ont assuré avec une ponctualité métronomique la production des 4 bulletins trimestriels qui permettent d'informer les membres, y compris ceux qui ne peuvent participer aux activités de l'Amicale, de ce qui s'y vit. Ce bulletin est mis en ligne sur le site de l'Amicale, diffusé par messagerie par le secrétaire, et envoyé au format papier à une quarantaine de camarades qui ont fait le choix de cette modalité (moyennant une contribution additionnelle de 10 € à la cotisation annuelle).

Laurent Pavard assure également la mise en ligne des informations intéressantes pour les IGPEF sur le site de l'Amicale. Ce travail est actuellement fort pénible en raison de l'obsolescence du site : un projet d'évolution a été étudié.

III - Rapport moral et d'orientation

La présidente Sophie Villers souligne que ces différentes activités s'inscrivent bien dans l'objet de l'amicale dont elle rappelle les 5 axes, tels qu'ils sont énoncés à l'article 2 des statuts :

- l'organisation de manifestations amicales, de visites techniques et culturelles ;
- l'organisation de voyages en commun à caractère professionnel et culturel ;
- l'assistance à ses membres ;
- l'information de ses adhérents, actifs et honoraires, sur l'activité de l'Amicale et de ses membres, ainsi que sur la vie du corps des IPEF ;
- la participation à toute action contribuant à la promotion et au rayonnement du corps des IPEF et à l'honneur des corps dont il est issu.

S'agissant des 2 premiers axes, le compte-rendu d'activité et l'évocation des activités qui sont programmées pour les prochains mois, montrent que l'amicale est active. Le dynamisme de l'Amicale, c'est d'abord le dynamisme de ses membres : chacun est invité à faire preuve d'initiatives, que l'Amicale aura à cœur de faire prospérer.

Sophie VILLERS se réjouit que l'amicale n'ait pas été sollicitée pour venir en aide à ses membres. Elle souligne toutefois que l'accueil vis-à-vis des épouses de camarades malheureusement disparus relève aussi de cet objectif de solidarité. C'est en outre une réelle richesse pour l'association, car les membres de l'Amicale intégrées à ce titre se révèlent fort actives et efficaces, comme en témoigne également la présence de deux d'entre elles à l'assemblée générale de ce jour.

L'Amicale a eu le souci de proposer des activités qui intéressent tant les membres issus de la famille « GREF », qui sont encore de loin les plus nombreux, mais encore ceux qui sont d'origine « PONTS ». Ainsi les thèmes des 2 derniers voyages, la forêt en Pologne et la biodiversité au Costa Rica, étaient au carrefour des enjeux portés par les 2 ministères.

La manifestation organisée depuis deux ans pour accueillir les nouveaux IG est une bonne initiative, qui recueille de l'adhésion, dans tous les sens du terme, notamment auprès des nouveaux IG d'origine « PONTS ». C'est en effet pour eux l'occasion de découvrir l'existence de l'Amicale. Cette année, l'Amicale doit faire face à une difficulté : elle ne peut inviter les futurs participants à la manifestation conviviale qu'elle a prévu d'organiser pour eux, faute que le décret officialisant leur nomination à ce grade soit signé. Les contraintes budgétaires de l'État compliquent en effet le passage de cette étape. Or, pour permettre la participation effective de ces jeunes collègues, en pleine activité et dont les agendas sont forcément densément remplis, il faut un minimum de préavis. Si le décret ne sort pas dans les tout prochains jours, l'Amicale sera dans l'obligation de déporter à l'automne la manifestation qu'elle avait programmée pour le 7 juillet 2016.

Sophie Villers est très attentive au fait que l'Amicale puisse s'impliquer, conformément au 5ème axe de ses statuts, en faveur de la promotion et du rayonnement du corps des IPEF. C'est pourquoi, après avoir regretté que la responsabilité de chef du corps ait été confiée au prédécesseur d'Anne-Marie Levraut à quelques mois d'une retraite programmée, ce qui ne pouvait que rendre très difficile la poursuite de l'impulsion donnée par Alain Moulinier, elle se réjouit beaucoup de la présence d'Anne-Marie Levraut, et des initiatives prises récemment pour dessiner le « futur des IPEF ». Elle a participé, avec d'autres, à la préparation du premier événement organisé jeudi dernier à l'occasion du tricentenaire de la création du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées. L'Amicale a relayé auprès de ses membres l'appel à contributions du groupe mis en place pour contribuer à la réflexion sur les « IPEF du futur ». Sur le thème « routes parallèles et destins croisés », Constant Lecœur a fait une belle intervention à ce colloque, dont elle souhaite que le texte soit prochainement mis en ligne sur le site de l'Amicale.



Anne-Marie Levraut exprime le grand plaisir qu'elle prend à participer à cette assemblée générale de l'AIGPEF, en indiquant que la dimension amicale constitue en effet une composante importante d'un corps.

Elle souhaite revenir sur le bouquet d'événements qui vont marquer l'année 2016 à l'occasion du tricentenaire du corps des « Ponts », en soulignant que l'initiative en revient à son prédécesseur, qui a voulu que la dimension commémorative soit largement équilibrée par une dimension prospective, tournée vers l'avenir des IPEF, qui reste à construire. C'est pourquoi la manifestation du 19 mai a été structurée autour de 3 temps :

- un regard sur le passé, qui a été brillamment porté par Constant Lecœur et Antoine Picon ;
- un témoignage sur le présent, exprimé par des IPEF dans la force de l'âge, actifs dans des domaines très variés :
- deux réflexions prospectives présentées par le professeur Alain Caillé, et Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État.

C'est sur ce socle que le groupe de travail présidé par le député Philippe Duron est invité à construire les propositions qui seront présentées à la journée événement du 15 décembre, qui se tiendra au CESE, où seront réunis 300 participants. La première réunion du groupe de travail, à laquelle ont participé 35 personnes, a révélé leur vif intérêt pour le sujet qui leur a été confié. C'est pour enrichir le papier de base qu'un appel à contributions a été lancé (pour début septembre), et qu'Anne-Marie Levraut remercie l'AIGPEF d'avoir relayé.

L'agenda des ministres prévus en ouverture de la manifestation du 19 mai a été bousculé par les nécessités de l'actualité, mais le directeur de cabinet de Stéphane Le Foll, lui-même IGPEF, s'est exprimé en son nom, et Emmanuelle Cosse a fait parvenir une vidéo. Madame Royal a pu personnellement clôturer la matinée et a

exprimé depuis à la cheffe de corps le vif intérêt qu'elle a porté à l'événement, tout en s'étonnant d'y avoir peu vu la génération des ingénieurs élèves.

Anne-Marie Levraut renouvelle sa satisfaction d'être présente à cette assemblée générale, non seulement en raison de sa qualité de cheffe de corps, mais encore parce qu'elle a eu plaisir à s'y acquitter de sa cotisation de membre actif.

Sophie Villers propose à la salle d'intervenir.

Jean-Baptiste Danel demande ce qui a conduit, outre sa qualité de député, au choix de Philippe Duron pour présider le groupe de travail sur le futur des IPEF.

Anne-Marie Levraut explique que l'équipe constituée pour préparer les événements de l'année 2016 s'est longuement interrogée autour de plusieurs noms, et pour savoir s'il serait plus efficient de proposer une, ou deux personnalités, voire un triumvirat. Le choix s'est finalement arrêté sur Philippe Duron, qui a manifesté en différentes circonstances de l'intérêt pour des sujets, d'abord effectivement « PONTS » centrés (résistance des matériaux, grandes infrastructures), mais aussi sur des sujets d'aménagement plus transverses. Son expérience d'ancien président de région et de département a également été prise en compte. Le témoignage enthousiaste qu'il a délivré dans la vidéo diffusée le 19 mai et les premiers travaux du groupe confirment que la proposition de lui confier la présidence du groupe de réflexion est un bon choix.

Vincent Steinmetz demande si l'Amicale a étudié l'éventualité d'améliorer sa communication en s'inscrivant dans les réseaux sociaux.

Alain Bernard témoigne que dès le lendemain de l'ouverture d'une page Facebook pour l'Académie d'agriculture, 800 contacts avaient été établis L'Académie va probablement ouvrir prochainement un compte Twitter.



Laurent Pavard indique que le sujet mérite qu'il soit approfondi en bureau.

Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.

IV - Rapport financier

Charles Dereix, trésorier, et Michel Penel, trésorier adjoint, présentent les comptes 2015.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif de 1 693 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau.

Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2015 à 48 804 €.

L'objectif de l'Amicale n'est pas de faire du profit, mais un résultat, légèrement positif, est plus favorable qu'une situation déficitaire (- 1 751 € en 2011).

Charles Dereix souligne que la comparaison de la ligne cotisations pour les années 2013, 2014 et 2015 ne reflète pas l'évolution positive du nombre des adhérents à l'Amicale, du fait que les cotisations sont rattachées à l'année au cours de laquelle elles sont encaissées. D'une année à l'autre, le volume des cotisations parvenues avant le 31 décembre connaît des variations qui expliquent les écarts. Il indique que le niveau du compte courant, un peu élevé au 31 décembre 2015, s'explique par le besoin d'honorer un paiement du voyagiste. Les disponibilités de l'association sont en général placées sur le compte sur livret, même si les produits financiers qui en résultent s'amenuisent au fil des ans.

Les 2 commissaires au contrôle des comptes, Jean-Louis Bournaud et Michel Bertin, ont procédé à la vérification des comptes. Michel Bertin indique qu'ils ont eu accès à toutes les pièces comptables, qu'ils ont pu les examiner en détail et obtenir toutes les explications voulues pour éclairer les points sur lesquels ils ont souhaité des précisions. Il donne lecture du rapport qu'ils ont établi conjointement. Ce rapport, établi à l'issue de l'examen détaillé des pièces et des documents comptables de l'association relatifs à l'exercice 2015, ne comporte aucune observation sur la tenue des comptes, sinon un hommage à Charles Dereix et à Michel Penel pour la rigueur qu'ils apportent à leur tenue. En conclusion, ils proposent à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes qui lui ont été présentés.

Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier, et après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2015 de l'association et donne guitus au bureau de sa gestion.

La présidente remercie Michel Bertin et Jean-Louis Bournaud pour le travail de contrôle des comptes de l'association qu'ils ont effectué depuis plusieurs années.

Elle soumet à l'assemblée la proposition de confirmer la désignation de Jacques Mordant, évoquée l'an dernier, comme commissaire aux comptes, et de lui adjoindre Philippe Guérin qui, suite à l'appel qu'elle avait lancé, a bien voulu accepter qu'on lui confie ce mandat.

L'assemblée générale désigne Jacques Mordant et Philippe Guérin comme commissaires pour procéder à la vérification des comptes pour les exercices 2016 et 2017.

V - Budget 2016 et montant des cotisations pour l'année 2017

Charles Dereix présente le projet de budget qu'il a préparé avec Michel Penel, le trésorier adjoint. Il souligne la parfaite entente qui caractérise le binôme qu'ils constituent, et indique que, comme cela avait été dessiné à l'arrivée de Michel, ils proposeront au prochain bureau d'échanger leurs mandats respectifs.

Le projet de budget validé par le bureau pour 2016 est construit sur l'hypothèse d'une augmentation du nombre des cotisants de 310 à 312, et sur le maintien de la proportion des actifs et des honoraires à ¼- ¾ respectivement. Ces hypothèses ne reflètent pas l'ambition du bureau que le nombre des adhérents se développe, notamment du côté de la famille « PONTS canal historique », ni celle que la proportion d'actifs augmente. Mais, en bons pères de famille, les trésoriers ont veillé à ce que le budget soit construit sur une approche prudente.

Charles Dereix commente les différentes autres rubriques de ce budget en soulignant que :

- le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration) ;
- le « grand » voyage est présenté dans le budget pour un montant de 110 000 €. Mais ce qui compte c'est sa présentation en équilibre, puisque le principe, pour les voyages, est que le coût en soit intégralement supporté par les voyageurs, ce qui a bien été le cas, non seulement pour le voyage en Pologne, mais aussi pour les plus grands voyages : Ouzbékistan en 2013 pour 118 000 €, Cuba en 2014 pour 103 000 €, et Costa Rica cette année pour 145 000 €. Pour le Costa Rica, le trésorier a soldé les comptes en ristournant fin avril un montant de 139 € par participant.

Sophie Villers indique que le bureau a chargé Jean-Baptiste Danel, Jean Jaujay et Philippe Guérin de préparer le prochain voyage. C'est à destination de l'Iran, en mai 2017, que le projet est actuellement à l'étude.

Charles Dereix commente enfin une dépense exceptionnelle budgétée pour 7 900 € en 2016, correspondant aux travaux informatiques que le bureau a jugés nécessaires pour remédier aux problèmes de gestion de la base de données et aux difficultés d'administration du site informatique de l'Amicale. Le budget est présenté avec un déficit prévisionnel qui s'établit à peu près au même montant.

Le bureau a fait le choix de ne pas en tirer pour conséquence une revalorisation du niveau des cotisations pour l'année prochaine : les efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement courants, qui ont généré les petits résultats positifs des récents exercices, seront poursuivis, et le niveau des réserves de l'association permettent d'absorber cette dépense exceptionnelle sans dommage.

Vincent Steinmetz demande pourquoi la gestion de la base de données a constitué un tel souci.

Laurent Pavard indique qu'outre l'obsolescence du système de gestion du site de l'AIGPEF, sa base de données est celle héritée de l'AIGGREF, de sorte que pour pouvoir s'inscrire dans la dimension nouvelle de l'Amicale qui a suivi l'élargissement du corps, il faut disposer d'une base intégrant tous les IPEF susceptibles de devenir IG. Le choix a été fait de faire base commune avec l'UNIPEF, tout en veillant à ce qu'il n'y ait aucune interférence entre la partie intéressant l'Amicale et celle concernant l'activité syndicale de ce partenaire. En particulier la gestion et l'aspect des sites Internet de l'UNIPEF et de l'AIGPEF sont entièrement distincts.

Michel Tailler demande si la ligne voyage du projet de budget concerne le seul voyage en Iran, ou si, comme cela a été expliqué pour les comptes de résultat, c'est un budget en trésorerie qui mêle le solde du voyage au Costa Rica, et le début du prochain voyage en Iran.

Michel Penel confirme que le montant de 110 000 € présenté dans le budget prévisionnel 2016 ne représente que le coût d'un voyage « moyen » (en Iran par exemple), en appliquant la doctrine de l'équilibre entre recettes et dépenses. Il est certain, en revanche, que la présentation du compte de résultats 2016 fera également apparaître le solde (tant en recettes qu'en dépenses) des opérations de gestion du voyage au Costa Rica.

Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget de l'association pour l'année 2016 et reconduit pour 2017 le montant des cotisations à 40€ pour les IG actifs, et à 25€ pour les IG honoraies (et adhérents autres qu'IG).

VI - Renouvellement de membres du bureau

Sophie Villers rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de 2 ans, qui est renouvelable 2 fois, soit au plus 6 ans consécutifs. C'est ainsi que Jean Jaujay et Gérard Mathieu, élus en 2010, ne sont pas renouvelables. Elle les remercie chaleureusement pour leur engagement au cours de cette période, et souligne qu'il n'est pas nécessaire d'être au bureau pour apporter son concours aux activités par l'Amicale. Ainsi Gérard Mathieu porte actuellement un projet d'une journée thématique autour du CEMAFROID et de ses nouvelles installations, et dans le domaine environnemental, en compagnie de notre camarade Claude Truchot, sur l'aménagement du bassin de la Bièvre. Jean Jaujay de son côté est engagé dans l'équipe projet du voyage en Iran.

Sont renouvelables Alain Le Jan, Michel Penel, Anne-Marie Ropert, Michel Rostagnat et elle-même. Tous ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'assemblée générale.

Jean-Baptiste Danel, Didier Pinconnet et Jean-Jacques Lafitte, qui ont fait connaître leur disponibilité pour rejoindre le bureau, se présentent aux participants à l'assemblée générale.

Sophie Villers demande si d'autres participants seraient disponibles pour apporter du sang neuf au bureau, notamment parmi les adhérents en activité.

Vincent Steinmetz répond positivement à cette sollicitation et se présente.

Résolution n° 5 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :
 - Alain Le Jan (élu pour la 1ère fois en 2012)
 - Michel Penel, Anne-Marie Ropert, Michel Rostagnat et Sophie Villers (élus pour la 1ère fois en 2014)
- élit pour un premier mandat de 2 ans :
 - Jean-Baptiste Danel, Didier Pinconnet, Jean-Jacques Lafitte et Vincent Steinmetz.

Amicale des IGPEF - Bureau 2016



VII Questions diverses

Sophie Villers constate que plus personne ne demande à intervenir, et avant que les participants ne rejoignent le buffet qui a été préparé dans le gymnase, les invite à visionner une vidéo de 11' qui témoigne de l'intérêt et de l'ambiance chaleureuse du voyage au Costa Rica.

Ayant achevé son ordre du jour, la séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 12h30, suivie, comme le veut la tradition, du pot convivial de clôture.



Documents financiers présentés à l'assemblée générale du 25 mai 2016

Comptes de résultat 2015

	2013		20	14	2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cotisations et dons	9 215		9 720		9 475	
Voyage international	118 295	118 249	116 634	114 077	90 754	90 240
Réalisation livre GREF	15 366	18 205				
Livres en stock		-2 840				
Activités régionales	1 078	1 181	4 672	4 135	2 393	2 184
Activités représentation		7 014		6 857		5 046
Fonctionnement courant		2 455	529	3 530		2 944
Produits financiers	623		750		466	
Provisions*				2 557		3 102
Dotation provisions					2 557	
Variation de stock					2 214	2 650
Colloque			10 000	9 933		
TOTAL	144 578	144 264	142 305	141 089	107 859	106 166
RESULTAT	313		1 216		1 693	

Comptes de bilan 2015

	2013		2014		2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Report à nouveau		41 760		42 073		43 289
Résultat		313		1 216		1 693
Stock	5 101		4 904		4 467	
Caisse d'Epargne Compte sur livret	35 315		30 341		24 009	
Caisse d'Epargne Compte courant	1 189		605		9 612	
Crédit Agricole	-		-	-	-	-
Parts sociales	9 996		9 996		9 996	
Créances (charges payées d'avance)	1 452					
Dettes		10 980				
Participation à reverser				2 557		3 102
TOTAL	53 053	53 053	45 846	45 846	48 084	48 084
*stock (fin 2014):						
-livres GREF: 53 exemplaires, 2 067	€ (comptés à	39€/ex)				
-consommables: 177 bouteilles de champagne						
*stock (fin 2015):						
-livres GREF: 52 exemplaires, 2 028	€ (comptés à	39€/ex comr	ne lân dernier))		
-consommables : 148 bouteilles de champagne 32 autres						

Projet de budget 2016

projet de budget 2016	Recettes	Dépenses	
cotisations et dons	9 370		
voyage international	110 000	110 000	
activités régionales	3 000	3 500	
activités représentation		6 000	
fonctionnement courant		2 800	
dépense exceptionnelle		7 900	
produits financiers	400		
déficit	7 430		
	130 200	130 200	